



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2020-175

Version PDF

Ottawa, le 1^{er} juin 2020

Appel de demandes de renouvellement de licence

Présentation de demandes de renouvellement de licences de radiodiffusion des services de télévision qui expirent le 31 août 2021

1. Le Conseil demande aux titulaires énumérés à l'annexe du présent avis de soumettre les demandes de renouvellement des licences de radiodiffusion qui expirent le 31 août 2021. Les titulaires doivent déposer leurs demandes de renouvellement **au plus tard le 30 septembre 2020**.
2. Les titulaires qui ne désirent pas renouveler leurs licences au-delà de la date d'expiration du 31 août 2021 doivent en aviser le Conseil par écrit **au plus tard le 30 septembre 2020**.
3. Le Conseil traitera les demandes de renouvellement de licences des titulaires énoncés à l'annexe de cet avis conformément aux règles énoncées dans la Partie 1 des *Règles de pratique et de procédure du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes*, ainsi que dans le bulletin d'information de radiodiffusion 2015-116.
4. Les personnes intéressées auront l'occasion de formuler des observations à l'égard des demandes de renouvellement une fois qu'elles auront été publiées sur le site Web du Conseil.
5. Dans les cas où le Conseil le juge approprié, certaines demandes de renouvellement peuvent être publiées dans le cadre d'un avis de consultation ou d'un avis d'audience.

Services admissibles à une exemption

6. Conformément à l'ordonnance de radiodiffusion 2015-88 (l'ordonnance), le Conseil ne renouvellera pas les licences de services facultatifs qui répondent aux critères énoncés dans l'ordonnance. Le Conseil ordonne donc aux radiodiffuseurs qui ne l'ont pas déjà fait d'enregistrer leurs entreprises auprès du Conseil au moyen du [formulaire 308](#) **au plus tard le 30 septembre 2020**.

Licences détenues par la Société Radio-Canada

7. Le Conseil annoncera à une date ultérieure le processus qu'il entend suivre pour le renouvellement des diverses licences de télévision détenues par la Société Radio-Canada, ainsi que des ordonnances de distribution obligatoire touchant certains de ses services.

Procédure de dépôt

8. Les titulaires doivent déposer leurs demandes de renouvellement en ligne en remplissant la [Page couverture en radiodiffusion](#) au moyen du système sécurisé Mon compte CRTC

(clé GC ou partenaire de connexion). Il est possible de voir des exemples des formulaires de demande sur la page Web [Trouver un formulaire de radiodiffusion](#). Les titulaires qui ont des questions concernant les formulaires de demandes peuvent s'adresser à un spécialiste du Conseil au 1-866-781-1911.

Rappel

9. L'article 32 de la *Loi sur la radiodiffusion* prévoit que quiconque exploite une entreprise de radiodiffusion sans licence, ou sans y être autorisé en vertu d'une exemption valide, commet une infraction. Toute omission de déposer une demande de renouvellement d'ici la date précisée dans le présent avis pourrait entraîner l'expiration de la licence, après quoi le titulaire ne serait plus autorisé à exploiter une entreprise de radiodiffusion.

Secrétaire général

Documents connexes

- *Nouveaux processus de demande de renouvellement de licence*, bulletin d'information de radiodiffusion CRTC 2015-116, 31 mars 2015
- *Ordonnance d'exemption relative aux entreprises de programmation de télévision facultatives desservant moins de 200 000 abonnés*, ordonnance de radiodiffusion CRTC 2015-88, 12 mars 2015

Annexe à l'avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2020-175

Services de télévision dont les licences expireront le 31 août 2021

Télévision (communautaire)

| Titulaire | Indicatif d'appel et localité |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Ash-Creek Television Society | Ashcroft (Colombie-Britannique) |
| | Cache Creek (Colombie-Britannique) |
| Southshore Broadcasting Inc. | CFTV-DT Leamington (Ontario) |
| Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays | Rivière-du-Loup (Québec) |
| Télévision communautaire Frontenac | Montréal (Québec) |
| The Valemount Entertainment Society | CHVC-TV Valemount (Colombie-Britannique) et son émetteur CHVC-TV-1 Valemount |

Services de programmation facultatifs

| Titulaire | Nom du service |
|----------------------|-------------------|
| TLN Media Group Inc. | Soccer Television |

Programmation sur demande

- 2251723 Ontario Inc.
- Saskatchewan Telecommunications